

## Projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville

### *Présentation*

Bonjour, mon nom est Jean-Marc Bouchard et je suis résident de Saint-Valentin depuis ma naissance. Il y a de cela quelques années, un projet éolien avait été rejeté par le *BAPE*. J'ai donc été choqué de constater qu'un autre projet éolien était mis en branle au coin de ma rue, dans la municipalité voisine. Je vous manifeste donc mon intérêt dans ce projet par le biais de ce mémoire.

### *Position*

Je suis manifestement contre le projet éolien de Saint-Cyprien pour plusieurs raisons, mais celle qui me semble la plus pesante repose sur les coûts de production de l'énergie éolienne en opposition aux surplus énergétiques venant des barrages hydro-électriques. En effet, comme l'avait fait ressortir Monsieur Jean-Louis Fleury lors des audiences du *BAPE* de Saint-Valentin :

«La fin des armées 90, Hydro-Québec a démontré au gouvernement que son mandat réglementaire lui interdisait de produire elle-même de l'énergie éolienne. Elle évaluait à l'époque que ce mode de production lui coûterait 12 cts du kWh (démantèlement compris), or la Loi constitutive d'Hydro lui impose et je cite : «de répondre à la demande en électricité des Québécois au plus bas coût possible compatible avec une saine gestion. » Le plus bas coût possible était, alors comme maintenant, la production hydroélectrique. L'énergie de la Romaine était évaluée, à l'époque, à 8 à 9 cents le kWh. Hydro elle-même, sous une autre administration, a donc dit «non » à l'éolien, Le gouvernement, on le sait, a trouvé un artifice de contournement de ce refus et de la Loi. Hydro-Québec Production ne «produira » pas l'énergie éolienne, nuance, mais Hydro Québec Distribution l'achètera et le citoyen-contribuable est ainsi berné.»

Ce qu'il est important de retenir de tout cela, c'est que ni vous ni moi ne serons bénéficiaires d'une quelconque rentabilité de l'énergie éolienne ainsi produite. Effectivement, les seuls qui toucheront un profit de ce projet sont les promoteurs et les

propriétaires de terres qui ont autorisés l'installation de ces éoliennes sur leur propriété. De plus, bien que je ne sois pas mathématicien, je ne comprends pas en quoi les éoliennes sont supposées être rentables si l'énergie produite coûte plus chère que celle que nous produisons DÉJÀ ET EN PRODUISANT DES SURPLUS. Comment est-ce que l'énergie éolienne évaluée à 12,5 cts le kWh peut être bénéfique et rentable pour nous, citoyens du Québec qui produisons de l'énergie à 6,4 cts du kWh au barrage La Romaine. On impose donc aux citoyens de cette municipalité, mais aussi à l'ensemble du Québec, une énergie qui coûte le double à produire (sans compter le transport de cette énergie). Est-ce que les retombées économiques valent donc la peine de créer un conflit social, des impacts biologiques et environnementaux? Je ne crois pas.

Enfin, si et seulement si le projet est accepté et que de l'énergie est produite, on doit penser au fait que cette énergie doit être transportée à destination ce qui entraînera d'autres coûts et d'autres installations car bien que de nouvelles installations ne soient pas nécessaires selon le promoteur, j'ai peine à croire que rien ne doit être ajouté aux infrastructures actuelles. Aussi, il va s'en dire que les propriétés immobilières de la région vont perdre de la valeur ce qui en ajoute à l'aspect défavorable pour l'économie. En effet, qui aurait envie de vivre à proximité d'un parc éolien en sachant que tous les impacts que cela peut avoir sur la santé.

### *Conclusion*

En somme, je m'oppose donc à ce projet éolien pour les raisons que j'ai précédemment exposées. J'ai la ferme idée que ce projet ne rendra ni la région, ni le Québec plus prospère et que tout cela n'en vaut pas la peine.

Jean-Marc Bouchard